Envoyé en préfecture le 19/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260730-202607ATTMARCHE-DE

Délibération n° /2026

COMMUNE DE SAINT-MATHIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi trente juillet deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

***PRESENTS** : Xavier LE DANTEC, Clélia MAUDIEU, Claude BRIERE, Anne-Marie LE LAY, Elodie HEURTEL, Dylan GOUSSE, Julien LE PALUD, Clémence BELLOEIL.*

***ABSENTS EXCUSES** : Frédéric LEVEL (pouvoir donné à Claude BRIERE)*
Valérie LE SABAZEC (pouvoir donné à Julien LE PALUD)

***SECRETAIRE DE SEANCE** : Clélia MAUDIEU*

****

OBJET : Attribution des Marchés de Travaux relatifs à la Réhabilitation de l'ancienne école et mairie en 3 logements sociaux.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du vingt-trois avril 2026 approuvant l'inscription sur le budget principal des crédits pour la réhabilitation de l'ancienne école et mairie en 3 logements sociaux ;

Vu le Code des Marchés Publics et notamment les articles 26-II et 28 ;

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'ancienne école et mairie en 3 logements sociaux a eu lieu du 27 avril au 12 juin 2026 à 12h00.

A l'issue de l'ouverture des plis, l'architecte Maître d'œuvre de l'opération, PATINE OFFICE, a procédé à l'analyse technique et financière des propositions pour chacun des lots et a constaté que tous les lots se sont révélés fructueux.

La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 15 juillet à 9 heures 30 en mairie, salle du conseil municipal en présence de l'Architecte Maître d'œuvre pour procéder à la restitution du résultat d'appel d'offres.

La Commission d'Appel d'Offres propose, suite à l'analyse des offres par le cabinet d'architecture le classement des entreprises selon le tableau suivant :

Envoyé en préfecture le 19/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260730-202607ATTMARCHE-DE

LOT	DENOMINATION	ENTREPRISE	DECOMPOSITION DE L'OFFRE	MONTANT OFFRE RETENUE HT
0	Démolition	LE CARDINAL	Hors consultation	43 200.00
1	Terrassement	BEUREL	Marché de base	72 630.60
2	Gros-Oeuvre	Constructions LE BIHAN	Marché de base	106 000.00
3	Charpente	BIDAULT	Marché de base	50 500.00
4	Couverture	LE CLOAREC Couverture	Marché de base	62 000.00
5	Menuiseries extérieures	LE CAM Menuiserie	Marché de base	54 000.00
6	Isolation – Cloisons sèches	BIDAULT	Marché de base	63 999.99
7	Menuiseries Intérieures	SNEKKER	Marché de base	13 882.14
8	Chappe	CRLB LE BORGNE	Marché de base	27 200.00
9	Peinture	RONDEL	Marché de base	11 500.00
10	Plomberie	SERFO	Marché de base	28 171.50
11	Electricité	SERFO	Marché de base	28 535.71
TOTAL				561 619.94

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de la commission d'Appel d'Offres et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- *d'approuver les propositions de la commission d'appel d'offres telles que ci-dessus définies,*

Envoyé en préfecture le 19/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260730-202607ATTMARCHE-DE

- ***d'attribuer les lots aux entreprises tels que mentionnés ci-dessus,***
- ***d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés en question,***
- ***Et de donner tous pouvoir à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.***

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,

Pour copie conforme,
Le Maire

